



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marseille, le 28 septembre 2023

SNCF IMMOBILIER DEVIENT PARTENAIRE ASSOCIÉ DE L'AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE (AGAM)

Depuis un an, SNCF IMMOBILIER est accompagné par l'AGAM pour une vaste mission de réflexion portant sur le devenir de certaines emprises du Groupe SNCF représentant en première phase près de 23 hectares de foncier.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité d'un protocole partenarial signé entre la Métropole Aix-Marseille Provence et le groupe SNCF courant 2022 pour partager et définir, le plus en amont possible, les projets susceptibles d'être développés sur des sites fonciers du Groupe SNCF identifiés comme potentiellement mutables.

Cette collaboration doit permettre de répondre au mieux, d'une part, aux enjeux de développement urbain et aux enjeux environnementaux portés par les collectivités, et d'autre part, aux besoins ferroviaires et les objectifs de valorisation des propriétaires du Groupe SNCF dont la mobilisation du foncier en faveur de la création de logements.

Il s'agira de contribuer à la construction de la ville durable et à la lutte contre l'artificialisation des sols tout en favorisant des projets plus denses, économes en ressources et de haute qualité urbaine.

Ainsi, dans le cadre de cette démarche SNCF Immobilier a souhaité devenir partenaire associé de l'AGAM et participer ainsi aux activités de son programme partenarial mutualisé entre les autres partenaires.

En 1^{er} phase, une liste de 23 sites à étudier a été établie, correspondant à près de 23 hectares de foncier. La mobilisation de l'AGAM prévoit deux volets :

- Un volet échanges : (temps de communication)

Ce temps consisterait à partager l'actualité du territoire sur les sujets aussi variés que les documents de planification, les secteurs à forts enjeux et les dynamiques territoriales. Il s'agit de déterminer les priorités en fonction aussi bien des arbitrages SNCF que des évolutions contextuelles côté collectivités. Ces échanges fréquents doivent permettre de mutualiser au maximum les réflexions et études dont les enjeux sont partagés avec la Métropole, les autres membres et partenaires de l'AGAM.

- Un volet études : (temps de production)

Au bénéfice de son ancrage local et de sa connaissance du territoire, il s'agira pour l'AGAM d'accompagner au mieux SNCF Immobilier dans la stratégie de reconversion de ses fonciers potentiellement mutables, en cohérence avec les enjeux métropolitains, locaux et du Groupe SNCF. La finalité de l'expertise de l'AGAM, dans ce cadre, est de déterminer le potentiel de mutabilité et de valorisation des différents sites ; chacun fera l'objet d'un diagnostic à l'issue duquel la SNCF aura le choix d'orienter ou non les sites vers une programmation, une analyse capacitaire, une évolution réglementaire...

À PROPOS DE SNCF IMMOBILIER

Au sein de la société SNCF, SNCF Immobilier assure pour les cinq sociétés du groupe, la gestion et l'optimisation immobilière du parc d'exploitation ainsi que le facility management, l'aménagement et la valorisation des biens fonciers et immobiliers non utiles au système ferroviaire avec notamment sa filiale d'aménagement et de promotion immobilière Espaces Ferroviaires et la mission d'opérateur du logement et de bailleur social avec sa filiale ICF Habitat. SNCF Immobilier comprend 7 directions immobilières territoriales qui travaillent avec les acteurs locaux sur l'ensemble du territoire national

Chiffres clés :

- 8 millions de m² de bâtiments industriels et tertiaires, d'activités sociales.
- 30 000 hectares de foncier détenu par SNCF Immobilier.
- Près de 100 000 logements dont 85 % de logements sociaux.
- Plus de 2 800 collaborateurs.

CONTACT PRESSE :

SNCF IMMOBILIER

Philippe Planchot : 06 12 83 02 05 philippe.planchot@sncf.fr

Plus d'information : : <http://www.presse-sncf-immobilier.fr>

<https://twitter.com/sncfimmobilier>

À PROPOS DE L'AGAM

Lieu de dialogue, de mutualisation et d'expertise autour des champs du développement et de l'aménagement du territoire métropolitain et bucco-rhodanien, l'Agam, l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, accompagne les différents acteurs pour favoriser l'émergence et la cohérence de politiques publiques, plus durables, au service des habitants et acteurs économiques des territoires. L'essence même de son statut partenarial se traduit par une articulation forte des acteurs et la recherche permanente d'objectifs et de projets partagés, à partir d'approches et d'éclairages mais aussi de méthodes partagées.

Avec plus de 50 ans d'expertise au service du territoire, l'Agence développe son expertise dans la plupart des champs des politiques urbaines et territoriales : planification stratégique et réglementaire, études urbaines, habitat, social, mobilité, économie, foncier, environnement, data et patrimoine. Elle est un centre de ressources territoriales pour ses partenaires. Pour ce faire, elle tient des observatoires qui lui donnent une connaissance sur le temps long des acteurs et de l'évolution du territoire, et permettent à ses partenaires d'appréhender les changements et dynamiques en cours. Cette proximité lui permet une réelle agilité dans l'accompagnement de ses membres et des travaux en co-production.

CONTACT PRESSE :

Céline SAMPER

Chargée de communication et des relations avec la Présidence

Mail : c.samper@agam.org

Tél. : 04 88 91 92 78 / 07 50 72 91 39